

CIL VILLETTE-PAUL BERT

« *Vivre notre quartier* »

Maison de quartier

263, rue Paul Bert - 69003 LYON

Déclaré en Préfecture sous le numéro W691056416

Courriel : cil_villette_pb@yahoo.fr

Site internet : cil-villettepaulbert.org

Monsieur le Préfet
Préfecture du Rhône
106, rue Pierre Corneille
69003 – LYON

Lyon, le mardi 17 décembre 2019

Objet: Situation rue Gandolière, 69003

Monsieur le Préfet ,

Suite aux occupations illicites et persistantes depuis plus de trois ans, et malgré les jugements successifs du Tribunal administratif pour évacuation, le règlement de nos parcs et jardins continue à être bafoué (objet ci-dessus); **nous sommes à nouveau confrontés à une situation lamentable sur le plan humain, rue Gandolière (malgré ces jugements)...**

Nous constatons à nouveau des problèmes d'insécurité, malgré les interventions journalières des Polices et services de propreté, tout cela aux frais des contribuables et sans compter de nombreux désagréments: rixes répétées, incivilités, excréments nombreux, poubelles débordantes et déchets de tous ordres répandus...

Malgré une nouvelle intervention auprès de Madame le Maire du 3ème arrdt (le 10 décembre en Mairie), la situation demeure, **obligeant de plus les habitants et familles du quartier à ne pas pouvoir utiliser le parc Jugan et nos squares de proximité !**

En effet, la Mairie déclarant ne plus avoir les moyens de les surveiller (jours et nuits), pour éviter de nouvelles réinstallations de tentes, ces derniers resteraient condamnés aux familles et habitants des quartiers (jusqu'au printemps 2020); **ce que nous tenons pour inacceptable!**

Ces situations regrettables et pénibles mettent en doute l'intérêt général mais aussi l'autorité des responsables locaux, jusqu'au niveau de l'État; d'où notre courrier, vous interpellant à nouveau...

Nous vous demandons Monsieur le Préfet, de bien vouloir prendre ou faire prendre les décisions et mesures d'accompagnement, permettant un retour rapide du droit Commun, dans l'attente de tous.

Veillez agréer Mr le Préfet notre considération et nos respectueuses salutations.

Le président du CIL Vilette/Paul Bert

Bernard PICHON

Copies: Mr le Maire de Lyon et Mme le Maire du 3ème arrondissement